

Contacts

Infirmière Coordinatrice

Céline GAUTHIER

03 81 62 46 02

idec.ehpad@ch-ornans.fr

Docteur Jacky PRETRE

Médecin Coordonnateur

medecin.co@ch-ornans.fr

Agent Administratif

Gwenaëlle PUEL

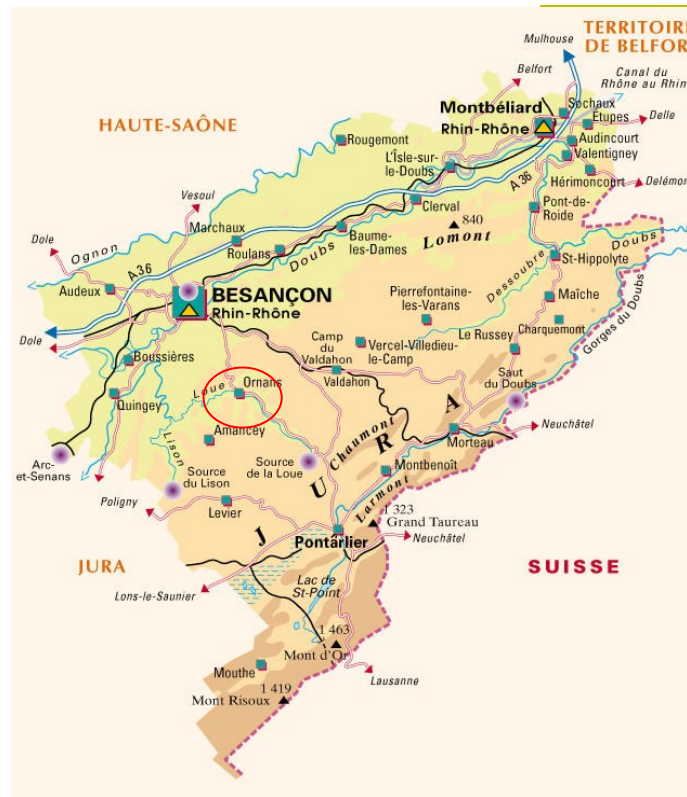
03 81 62 46 00

bde@ch-ornans.fr

Infirmière

03 81 62 46 51

Centre Hospitalier Saint-Louis - 25 290
ORNANS

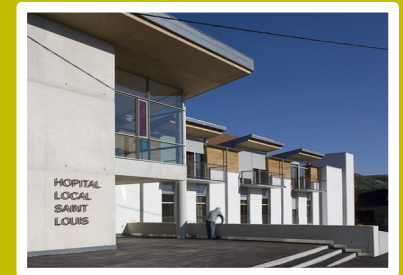


Centre Hospitalier Saint-Louis - 25 290 ORNANS
BP 29 — 5 rue des Vergers

Accès de Besançon :
Prendre la D67 direction Pontarlier, l'hôpital sera sur la gauche
Accès de Pontarlier :
Prendre la D67 direction Besançon



**Établissement
d'Hébergement
pour Personnes
Âgées
Dépendantes**



Centre Hospitalier Saint-Louis - 25 290 ORNANS
BP 29 — 5 rue des Vergers

Téléphone : 03 81 62 46 00
Télécopie : 03 81 62 47 00
Messagerie : contact@ch-ornans.fr
Site internet : <http://www.centre-hospitalier-saint-louis.fr>

EHPAD du Val de Loue

Présentation

L'établissement accueille 83 personnes âgées sur 3 étages et 1 bâtiment distinct :

75 lits dont 5 Hébergement Temporaire (10 chambres doubles).

13 lits à la MAPA (dont 2 chambres doubles).

Les Moyens

Un **budget** alimenté par :

Un tarif **Hébergement** fixé par le Conseil Général, réglé par le résident, sa famille ou l'aide sociale si elle lui est accordée.

Un tarif **Dépendance** fixé et réglé par le Conseil Général pour les résidents dont le degré de dépendance est important (GIR 1 à 4).

Néanmoins, une participation équivalente au tarif dépendance pour les GIR 5 et 6 reste à la charge du résident, de sa famille ou de l'aide sociale s'il peut en bénéficier.

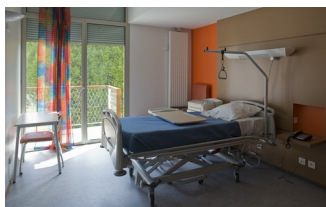
Un tarif **Soins** qui est pris en charge intégralement par les organismes d'assurance maladie.



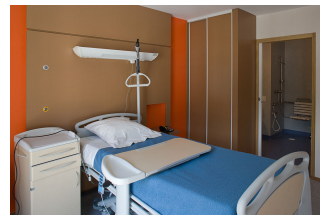
Accueil à Ornans ➤

Les Chambres

Les chambres sont toutes meublées avec sanitaires et sont équipées d'un accès aux fluides médicaux.



▲ Chambre



▲ Chambre

Le Séjour

Malgré le caractère collectif de l'institution, l'établissement est favorable au respect de la vie privée.

Aussi, il est possible d'équiper les chambres avec ses effets personnels : petits meubles, radio, télévision... en fonction de l'espace disponible et dans le respect des règles de sécurité.

Les visites peuvent avoir lieu tous les jours de 13 heures à 20 heures.

Des repas accompagnants peuvent être commandés en réservant 48 heures à l'avance.

Le Suivi médical

Le suivi médical est assuré par le médecin de votre choix.

La permanence médicale et les soins sont assurées de jour comme de nuit. Les médicaments sont fournis par la pharmacie de l'hôpital.

Le Linge

Le linge de maison (de lit, de toilette et de table) est fourni par l'établissement.

Le linge personnel peut-être lavé par nos soins. La blanchisserie assure l'entretien de tout le linge à l'exception des articles en laine et des chlorofibres (type Damart).

Les Repas

Les repas sont confectionnés sur place. Ils sont pris en salle à manger ou en chambre si votre état de santé le nécessite.

Des aliments de remplacement peuvent être proposés afin de tenir compte des goûts de chacun.

Le menu du jour est affiché en salle à manger. Celui de la semaine est affiché à l'entrée de la salle à manger et dans chaque service.

Les horaires des repas sont les suivants :

Petit déjeuner à partir de	8 h 00
Déjeuner	12 h 15
Dîner	18 h 15

L'Animation

L'animation proposée par l'établissement permet de demeurer actif(ve). Elle est organisée par une équipe d'animatrices. Le planning hebdomadaire des animations est affiché dans chaque service.

La participation des résidents à la vie de l'établissement est encouragée selon les capacités et les goûts de chacun.

Le Coiffeur et la Pédicure

Une permanence est assurée par 1 coiffeuse professionnelle. Chaque lundi hors vacances et jours fériés.

Un pédicure intervient mensuellement. Ces deux prestations sont à la charge des résidents.



▲ Le Salon de coiffure à Ornans.

Le Parc. ►

